

QUAI

Règlement 478 de permis et certificats, art. 36

À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ			
Demande reçue le :	Matricule :		
Paiement le : No client :	No de demande :		
1 - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR			
Nom : P	Prénom :		
Adresse postale :	Code postal :		
Ville :	Téléphone :		
Courriel :	Cellulaire :		
Le demandeur est propriétaire : O Oui O Non (Joindre une procuration)			
Le demandeur exécute les travaux : O Oui O Non (Remplir la section 3)			
2 – PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEMANDE			
Adresse ou numéro de lot :			
-			
3 - ENTREPRENEUR			
Nom de l'entreprise :			
Personne-ressource :	Licence RBQ :		
Adresse postale :			
Courriel :	Téléphone :		

4 - DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT	
Plan d'aménagement Incluant le mode de protection contre l'érosion et l'emplacement, les dimensions et la forme du quai.	
Le plan détaillé des travaux	
Signature du demandeur Date	

Déposez votre demande et les documents requis à la réception de l'hôtel de ville ou par courriel : permis@sddb.ca

Prévoir un délai de 30 jours après la réception complète de la demande pour délivrer le permis. La demande est jugée complète lorsque tous les documents mentionnés à la section 4 et le paiement ont été reçus.